

**Comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 —  
Grand Sudbury  
MANDAT  
O. : janvier 2021**

En tant qu'organisme local de santé publique chargé de l'immunisation et du contrôle des maladies infectieuses et transmissibles en vertu des [Normes de santé publique de l'Ontario](#), Santé publique Sudbury et districts est globalement responsable du programme sans précédent de vaccination contre la COVID-19. Cette responsabilité est assumée en étroite collaboration avec d'autres intervenants qui agissent au sein et en dehors du système de soins de santé.

Le travail du comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 pour le Grand Sudbury sera orienté par la [stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts](#). Cette dernière fournit les éléments essentiels et le cadre général concernant la mise au point de plans géographiques et sectoriels de mise en œuvre pour exposer dans ses grandes lignes une approche coordonnée au programme de vaccination. Cet énorme effort collectif permettra de s'assurer que les objectifs globaux du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts sont atteints. Ces objectifs sont les suivants :

1. Réduire au minimum les perturbations sociales, y compris les effets sur les infrastructures et l'économie.
2. Déployer des efforts soutenus de sensibilisation et d'approche communautaire.
3. Conserver la confiance de la population.
4. Atteindre un taux de couverture de 75 % chez les personnes admissibles à la vaccination, selon le calendrier établi par la province.

## **Objet**

Assurer la mise en œuvre du programme de vaccination de Santé publique Sudbury et districts dans la zone géographique spécifiée.

Les comités de mise en œuvre du programme de vaccination sont formés pour les cinq grappes géographiques se trouvant à l'intérieur du territoire de Santé publique Sudbury et districts. Cette structure prend en compte le fait que même si les éléments essentiels du programme de vaccination doivent être respectés (p. ex., la séquence de vaccination des groupes prioritaires, conservation et la manutention des doses, les mesures de protection contre la COVID et les communications clés), la mise en œuvre comme telle prendra une allure différente à l'échelle régionale. La capacité du système de santé, la disponibilité des doses de vaccin, le soutien administratif, la densité de population et l'infrastructure communautaire détermineront la meilleure manière de distribuer les doses dans la région.

Voici les zones géographiques des comités de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 :

- Chapleau
- Grand Sudbury
- LaCloche Foothills
- Île Manitoulin
- Sudbury-Est

## **Hypothèses de planification**

Le cadre de vaccination contre la COVID-19 est très dynamique et compte bien des éléments clés qui ne sont pas encore connus ou qui évoluent rapidement. Il faut donc émettre des hypothèses pour réaliser la planification. Reportez-vous à la [stratégie du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts](#) pour connaître les hypothèses de planification actuelles. À mesure que celles-ci seront confirmées ou autrement énoncées, la stratégie sera adaptée OU mise à jour.

## **Objectif du comité de mise en œuvre du programme de vaccination**

Garantir que le programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts est mis en œuvre dans la zone géographique spécifiée selon ce qu'autorise le groupe de commandement.

## **Rapport hiérarchique**

Par les coprésidents, le comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 relève du groupe de commandement de Santé publique Sudbury et districts sur la vaccination contre la COVID-19 (annexe A).

## **Composition du comité de mise en œuvre du programme de vaccination**

Le comité de mise en œuvre du programme de vaccination du Grand Sudbury décidera de sa composition selon la situation locale. Il y a lieu de songer à la représentation des secteurs qui suivent, notamment, en limitant le nombre de membres à 35. La composition actuelle se trouve à l'annexe B.

- Santé publique Sudbury et districts
- Administration municipale
- Partenaires autochtones et communautés des Premières Nations
- Soins de santé
- Édifices et installations de soutien
- Communications et médias
- Secteur privé

## **Responsabilités des membres du comité de mise en œuvre du programme de vaccination**

- Participer activement à l'atteinte des objectifs du comité de mise en œuvre du programme de vaccination.
- Réaliser les objectifs que le mandat expose dans leurs grandes lignes.
- Siéger aux réunions du comité de mise en œuvre du programme de vaccination et remplir les tâches confiées.
- Favoriser une communication coordonnée avec toutes les parties prenantes dans le Grand Sudbury.
- Assurer la liaison avec le groupe de travail consultatif sur les vaccins contre la COVID-19, le cas échéant.
- Consulter et informer leur secteur respectif, y compris leur propre organisme et les tables compétentes.

- Travailler de manière respectueuse, professionnelle, collaborative, consensuelle et stimulante, de même que reconnaître et respecter la diversité des opinions.
- Déployer des efforts raisonnables pour que tous les membres participent aux travaux de manière efficace, équitable et concrète.
- Garder confidentiels les enjeux ou les documents indiqués comme tels par l'équipe de codirection.

## **Actes**

### **Structure du SGI**

#### **Équipe de codirection et chefs de section**

- > Le comité utilisera le système de gestion des incidents (SGI) pour fixer les objectifs relatifs aux incidents et bien gérer les ressources.
- > Le comité sera dirigé suivant le modèle de la codirection, soit par un membre de la direction de Santé publique Sudbury et districts et une personne représentant un organisme partenaire, sur approbation du comité.
- > Voici les postes qui composent le comité de mise en œuvre du Grand Sudbury selon la structure du SGI :
  - Équipe de codirection
  - Chef de la section des opérations
  - Chef de la section de planification
  - Chef de la section de la logistique
  - Agent d'information sur les situations d'urgence
- > Les rôles et les responsabilités dans le cadre du SGI sont exposés dans leurs grandes lignes à l'annexe C.

#### **Rôle de l'équipe de codirection**

L'équipe de codirection partagera les responsabilités suivantes :

- Coordonner et présider les réunions.
- Tenir les réunions à un endroit qui convient à tous les membres du comité.
- Distribuer tous les documents concernant les réunions (compte tenu du caractère évolutif de la situation, la réception pourra avoir lieu juste à temps).
- Indiquer si des documents ou des enjeux doivent être confidentiels.
- Conserver les documents officiels du comité, y compris les ordres du jour, les procès-verbaux et la correspondance (responsabilité de Santé publique).
- Transmettre les rapports, les procès-verbaux, les recommandations et les documents pertinents écrits du comité de mise en œuvre du programme de vaccination au groupe de commandement du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts.

#### **Rôle du rapporteur**

Un rapporteur nommé par Santé publique Sudbury et districts suivra les décisions clés et les mesures à prendre et aidera les coprésidents à y donner suite, le cas échéant.

## **Fréquence et durée des réunions**

- Fréquence des réunions : **chaque semaine** ou à la demande de l'équipe de codirection jusqu'à ce que le plan d'opérationnalisation du programme de vaccination contre la COVID-19 de Santé publique Sudbury et districts ait été dressé. Par la suite, elles pourront se tenir chaque mois dans le but de surveiller la mise en œuvre du programme.
- Durée : **1 heure** ou selon ce que l'équipe de codirection aura décidé
- Début des travaux : troisième semaine de janvier 2021
- D'autres réunions pourront être convoquées si l'équipe de codirection le juge bon ou si des projets doivent être achevés, avec l'accord de tous les membres.
- Le calendrier des réunions doit être établi d'un commun accord par les membres du comité.
- Les réunions seront virtuelles.

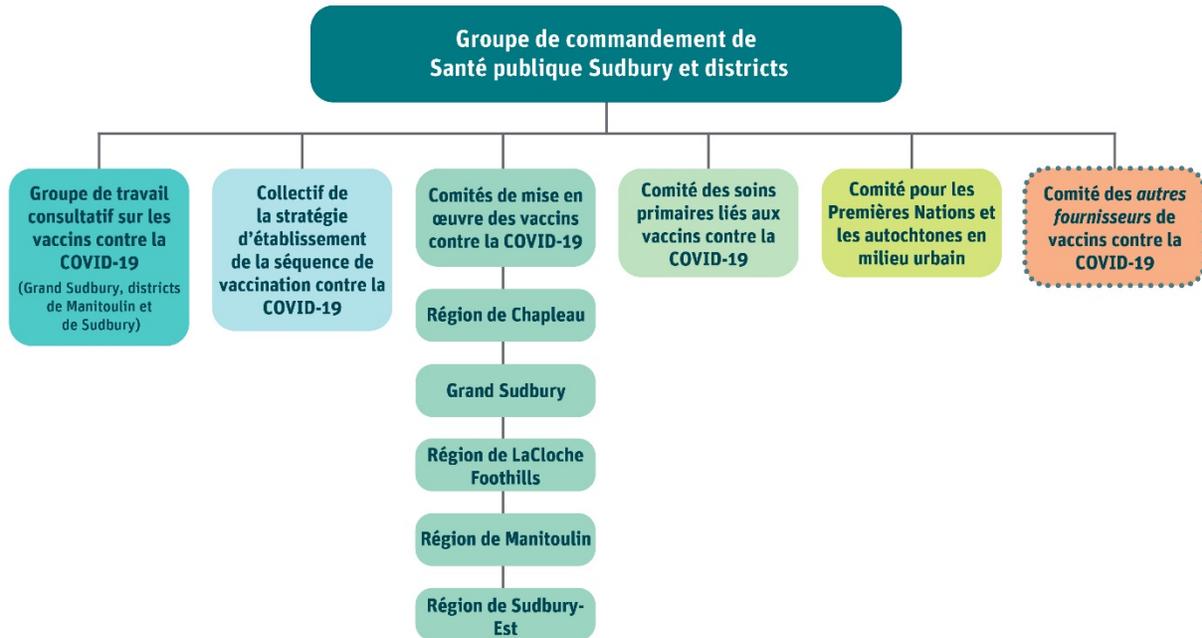
## **Date de création du comité**

20 janvier 2021

# ANNEXE A

## Structure organisationnelle locale

### Programme de vaccination contre la COVID-19 Cadre d'organisation et de mobilisation des partenaires



## ANNEXE B

### Composition du comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 — Grand Sudbury

	<b>Membres du comité</b>	<b>Organismes</b>
1	Anne Punkkinen	Horizon Santé-Nord
2	Jennifer Hawkins	Finlandia Village
3	Lisa Schell	Manoir des pionniers
4	Valerie Scarfone	Horizon Santé-Nord
5	Carmen Sampson	Centre et réseau d'indépendance
6	Tony Cecutti	Ville du Grand Sudbury
7	Melissa Roney	Ville du Grand Sudbury
8	Adam Day	Réseau local d'intégration des services de santé
9	Chad Hayes	Réseau local d'intégration des services de santé
10	Christine Barbeau	Réseau local d'intégration des services de santé
11	Carmen Nootchtai	Atikameksheng First Nation
12	Sara Peterson	Wahnapitae First Nation
13	Rebecca Foreshew	Wahnapitae First Nation
14	Ryan Taggart	Shkagamik-Kwe Health Centre
15	D <sup>r</sup> Reich	Primacy Clinic
16	Catherine Pichette	Équipe de santé familiale
17	Jennifer Clement	Sudbury Nurse Practitioner Clinic
18	Tiffany Niro	Horizon Santé-Nord
19	Marc Brunette	Service de police du Grand Sudbury
20	Jody Cameron	Ville du Grand Sudbury
21	Luc Poulin	Ville du Grand Sudbury
22	Suzanne Lemieux	Santé publique Sudbury et districts

23	Bernadette Walicki	Santé publique Sudbury et districts
24	Monique Schler	Santé publique Sudbury et districts
25	Callan Rogers	Santé publique Sudbury et districts
26	Christopher Pollesel	Santé publique Sudbury et districts
27	Marie Litalien	Ville du Grand Sudbury
28	Tanya Denniston	Shoppers Drug Mart
29	Debbi Nicholson	Chambre de commerce du Grand Sudbury
30	Cindy Rose	Association canadienne pour la santé mentale
31	Denis Constantineau	Centre de santé communautaire du Grand Sudbury
32	Lyne Rivet	Université Laurentienne
33	Monique Rainville	Collège Boréal
34	Maurice-Éric Rancourt	Collège Boréal
35	Léo Vienneau	Cambrian College
36	John M. Valtonen	Service de police du Grand Sudbury
37	Viviane Lapointe	Intégration communautaire Grand Sudbury
38	Krista Galic	Santé publique Sudbury et districts

## **ANNEXE C**

### **Composition du comité de mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19 — Grand Sudbury : définition des rôles et des responsabilités selon la structure du SGI**

#### **Équipe de codirection : Krista Galic et Tony Cecutti**

L'équipe de codirection est globalement responsable des interventions en cas d'incident et de leur gestion. Elle assume ou délègue les tâches liées au SGI, fixe les objectifs et les priorités et supervise la coordination des activités et la collaboration des organismes.

#### **Chef de la section de la planification : Suzanne Lemieux**

La chef de la section de la planification est chargée de recueillir, d'évaluer et de diffuser les renseignements pour soutenir et produire l'information en santé publique sur l'incident. Elle présentera les conclusions et les documents pertinents qui orienteront les prochaines étapes de la planification concernant les incidents.

#### **Chef de la section de la logistique : Jody Cameron**

La chef de la section de la logistique est chargée de fournir les installations, les services et le matériel nécessaires pour intervenir en cas d'incident et de maintenir les services essentiels.

#### **Chef de la section des opérations : Melissa Roney**

La chef de la section des opérations est chargée de mener les activités d'intervention en fonction de l'incident. Elle oriente et coordonne toutes les opérations tactiques et s'occupe notamment de déterminer la structure organisationnelle de la section.

#### **Agent d'information sur les situations d'urgence : Christopher Pollesel**

L'agent d'information sur les situations d'urgence est chargé de produire l'information relative aux incidents et de la rendre publique. Il constitue la principale personne-ressource pour les médias et s'occupe d'élaborer tous les produits médiatiques (p. ex., les communiqués).